



# Descente CHAMPIONNAT DE FRANCE NAGE EN EAU VIVE

23 > 24  
MAI  
2026



 LE BACHELARD



**CHAMPIONNAT DE FRANCE  
DE DESCENTE  
TROPHEE France ESPOIR 23-24  
Mai 2026**

**VALLEE DE L'UBAYE - BACHELARD UVERNET-  
FOURS**

Frédéric Di Méglio,  
Président de la Fédération Française d'études  
et de Sports Sous-Marins,  
la commission Nationale de Nage en Eau Vive de la FFESSM,  
le Comité FFESSM SUD et sa Commission de Nage en Eau Vive,  
la commune d'UVERNET et l'Office du tourisme de PRALOUPE ont  
le plaisir de vous accueillir les 23 et 24 mai pour le Championnat  
de France de descente 2026.



« Je participe »

## Comité d'Organisation

Responsable de l'organisation : ASCHIERI Jean-Pierre

Directeur de course : Jean-Pierre ASCHIERI  
Juge de départ : Françoise GRAND / Enora GRAND  
Juge d'arrivée / Chronométrateur : Bernadette GAUDY / Valérie BREDY  
Secrétaire à l'arrivée : Lucie GRAND / Marie GRANIER  
Contrôle matériel compétiteurs : Stéphane HELBOIS  
Responsable matériel : Yann CONSEIL  
Délégué fédéral : Sébastien GRAND  
Escortes homme & femme : Présents sur site lors de la manifestation  
  
Médecin fédéral : Dr. Jean-Yves Coquin

## Comité de Course

Directeur de Course : Jean-Pierre ASCHIERI  
Chargé de mission compétition : Yohan WURSTHORN  
Responsable sécurité : Patrick DUMONT  
Responsable chronométrage : Sébastien GRAND  
Responsable informatique : Lucie GRAND

## Comité de compétition

Directeur de Course : Jean-Pierre ASCHIERI  
Présidente de la CN – NEV : Françoise GRAND  
Responsable de l'organisation : Jean-Pierre ASCHIERI  
Représentant des compétiteurs : Élu par les chefs d'équipe.

## Jury de compétition

Présidente de la CN – NEV : Françoise GRAND  
Directeur de Course : Jean-Pierre ASCHIERI  
Chargé de mission compétition : Yohan WURSTHORN  
Responsable chronométrage : Sébastien GRAND

Représentant des compétiteurs : Élu par les chefs d'équipe.

# Règlement

Le règlement appliqué est le **règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM**.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité. Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2026 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.

## **Pour les adultes :**

Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, daté de moins de 1 an au jour de la compétition et délivré par tout médecin.

## **Pour les Mineurs :**

Seule est exigée la présentation d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé (moins d'un an) tel que prévu depuis 2021 pour tous mineurs. Questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM en ligne sur <https://medical.ffessm.fr> Les deux autorisations, parentales pour le contrôle anti-dopage.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription. De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification).

## **Matériel et équipement :**

**Tout nageur présentant un matériel non conforme au règlement ou mal équipé ne pourra pas prendre le départ.** Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories benjamins et minimes. Un contrôle de la conformité du matériel sera fait la veille de la compétition et une vérification de l'équipement de chaque nageur sera effectuée avant le départ.

## **Sécurité :**

Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation pour la Sécurité (avec le niveau requis nécessaire).

Un arrêté préfectoral interdira la pratique des sports d'eau vive hormis aux compétiteurs NEV pendant la durée des épreuves.

Le comité d'organisation pourra : modifier les horaires en fonction du nombre de participants et des conditions météorologiques.

Le comité de compétition pourra : modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

# Programme

## Samedi 23 mai

- 13H30 / 16H00 : Confirmation des engagements au PC Course  
Contrôle de la conformité du matériel compétiteur
- 10H 00 / 17H30 : Reconnaissance libre du parcours par les compétiteurs.
- 17H45 : Réunion du Staff d'organisation
- ☐ 18H45 : Cérémonie d'ouverture  
Election du représentant des nageurs  
Briefing (Présence obligatoire)  
Pot d'accueil

## Dimanche 24 mai

- 8H30 : 1<sup>er</sup> rotation navettes (Aire de Loisirs UVERNET)  
<https://maps.app.goo.gl/47hwbVvr63eqdtba8>
- 10H15 : 1<sup>er</sup> départ du Championnat de France
- 12H00 : Départ TROPHEE FRANCE ESPOIR
- 16H00 : Podium à l'Office du tourisme de Praloup

ATTENTION : une vérification de l'équipement sera effectuée au départ

**Accueil compétiteurs / PC course : Mairie d'Uvernet**

**Cérémonie d'ouverture (samedi) : Mairie UVERNET**

**Rassemblement nageurs / stationnement / Départ navettes : AIRE DE LOISIRS UVERNET**

**Podium (dimanche) : Office du tourisme de Praloup**

## IMPORTANT STATIONNEMENT

### Après concertation avec les services préfectoraux

Afin d'éviter le stationnement aux abords de la zone de départ et une surcharge du trafic impactant la fluidité de la circulation sur la D002, les compétiteurs ne pourront pas utiliser leurs véhicules personnels pour se rendre au départ le jour de la compétition.

Un service de navettes sera mis en place à l'aire de loisirs d'Uvernet pour les déposer, avec leur matériel, au départ du Championnat de France sur le Bâchelard.

Un régulateur coordonnera les embarquements qui se feront suivant des listes affichées, sur place, le dimanche matin.

L'aire de loisirs sera privatisée pour la durée de la manifestation et permettra le stationnement des véhicules personnels.

## Contacts et infos utiles

Directeur de course  
Jean-Pierre ASCHIERI

**06.25.48.18.41**

[jpaschieri@hotmail.com](mailto:jpaschieri@hotmail.com)

Cellule médicale (activée J-1 10h00)

Dr. Jean-Yves COQUIN

**06.7876.9683**



HELLOASSO

## Parcours Championnat de France

Départ	:	150 m en aval du confluent Bachelard X torrent des Agneliers
Arrivée	:	aire de loisirs d'Uvernet (débarquement en rive droite)
Difficulté	:	6.5 km de classe IV (4 sup)
Dénivelée	:	140 mètres

En cas de conditions hydrologiques incompatibles sur le Bachelard, le Comité de course pourra déplacer la course sur la haute Ubaye :

Départ	:	La Lauzière (aval St Paul)
Arrivée	:	Pas de Grégoire (aval La Condamine)
Difficulté	:	8.5 km de classe IV (4 sup)

## Parcours Trophée France Espoir

Départ	:	aire de loisirs d'Uvernet (débarquement en rive droite)
Arrivée	:	50 m en amont du pont D008
Difficulté	:	2 km de classe II-III
Dénivelée	:	30 m

### COORDONNEES GPS

Départ Championnat France: <https://maps.app.goo.gl/beeSJuWmxcyg5iMs7>

Arrivée Championnat France : <https://maps.app.goo.gl/47hwbVvr63eqdtba8>

Départ Trophée France espoir : <https://maps.app.goo.gl/47hwbVvr63eqdtba8>

Arrivée Trophée France espoir : <https://maps.app.goo.gl/hBrPijaoqwACuis4A>

Départ Championnat France 2 : <https://maps.app.goo.gl/rXVYKcSgx0q0Wm44A>

Arrivée Championnat France 2 : <https://maps.app.goo.gl/aoZzRCtW6oW8DwWh6>

## HEBERGEMENT



### Formule nageurs

#### AUBERGE DE PRALOUP

04.92.84.10.05 <https://www.auberge-de-praloup.fr>

<https://maps.app.goo.gl/FXbzYMECnkXEGye86>



#### LE TAMPICO

04.92.81.02.55 <https://www.letampico.fr>

<https://maps.app.goo.gl/VzAZZKicXKouiCzW7>

## Autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (\*) Je soussigné :

Personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le : À :

Signature du dépositaire de l'autorité parentale :

(\*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

## Autorisation parentale

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :  Descente Genre de

la manifestation :

Lieu :

Date :

Je soussigné(e) Monsieur, Madame .....

Née(e) le ..... / ..... / ..... à .....

Domicilié au .....

.....

Agissant en qualité de Personne investie de l'autorité parentale Autorise

Mon fils  Ma fille  L'enfant :

Né(e) le ..... / ..... / ..... à .....

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur. Cette autorisation est valable du :

..... Au .....

Fait à :

le :

Signature :

0



## Championnat de France de descente – Trophée France Espoir

23,24 mai 2026 – Le BACHELARD

Inscriptions toutes catégories *(Date limite d'inscription : 9 MAI 2026)*

<b>Coordonnées club</b> <i>Nom</i> : <b>N° affiliation :</b> <b>Adresse :</b>	<b>Cachet du Club</b>	<b>Responsable NEV</b> <i>Nom</i> : <b>Tel :</b> <b>E-mail :</b> <b>Signature :</b>
<b>Nom :</b> <b>Prénom :</b>		<b>Tel :</b> <input type="checkbox"/> Candidat représentant des compétiteurs *

*Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition.  
\*Case à coché pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

***Remplir la fiche par ordre alphabétique***

Nom	Prénom	Date naissance	CACI	N° licence	Niveau technique	DI

**Chaque club DOIT mettre à disposition de l'organisation une personne pour 3 nageurs engagés.**


Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de cocher les cases ci-dessus :

Personne(s) mise(s) à disposition de l'organisation	NOM - PRENOM	TELEPHONE	NIVEAU NEV	En mesure et volontaire d'intégrer au pool « sécurité » ? (oui / non)

Inscriptions et règlements à effectuer sur HELLOASSO: <https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/championnat-de-france-2026-nev-descente-le-bachelard>

Fiche d'inscription et documents annexes à transmettre à Françoise GRAND, Alaric PRUNIER, J-Pierre ASCHIERI par courriel :  
[m.francoise.grand@wanadoo.fr](mailto:m.francoise.grand@wanadoo.fr) - [alaricprunier1@gmail.com](mailto:alaricprunier1@gmail.com) - [jpaschieri@hotmail.com](mailto:jpaschieri@hotmail.com)



# CHAMPIONNAT DE FRANCE

## NAGE EN EAU VIVE

### Descente

#### Départ Championnat :

44.332457339648364, 6.614278045499991  
<https://maps.app.goo.gl/beeSJuWmxcyg5iM57>

#### Arrivée Championnat :

44.36359071305788, 6.62704618650788  
<https://maps.app.goo.gl/47hwbVr63eqdtba8>

#### Départ Coupe :

44.363567702367284, 6.62705691534384  
<https://maps.app.goo.gl/47hwbVr63eqdtba8>

#### Arrivée Coupe :

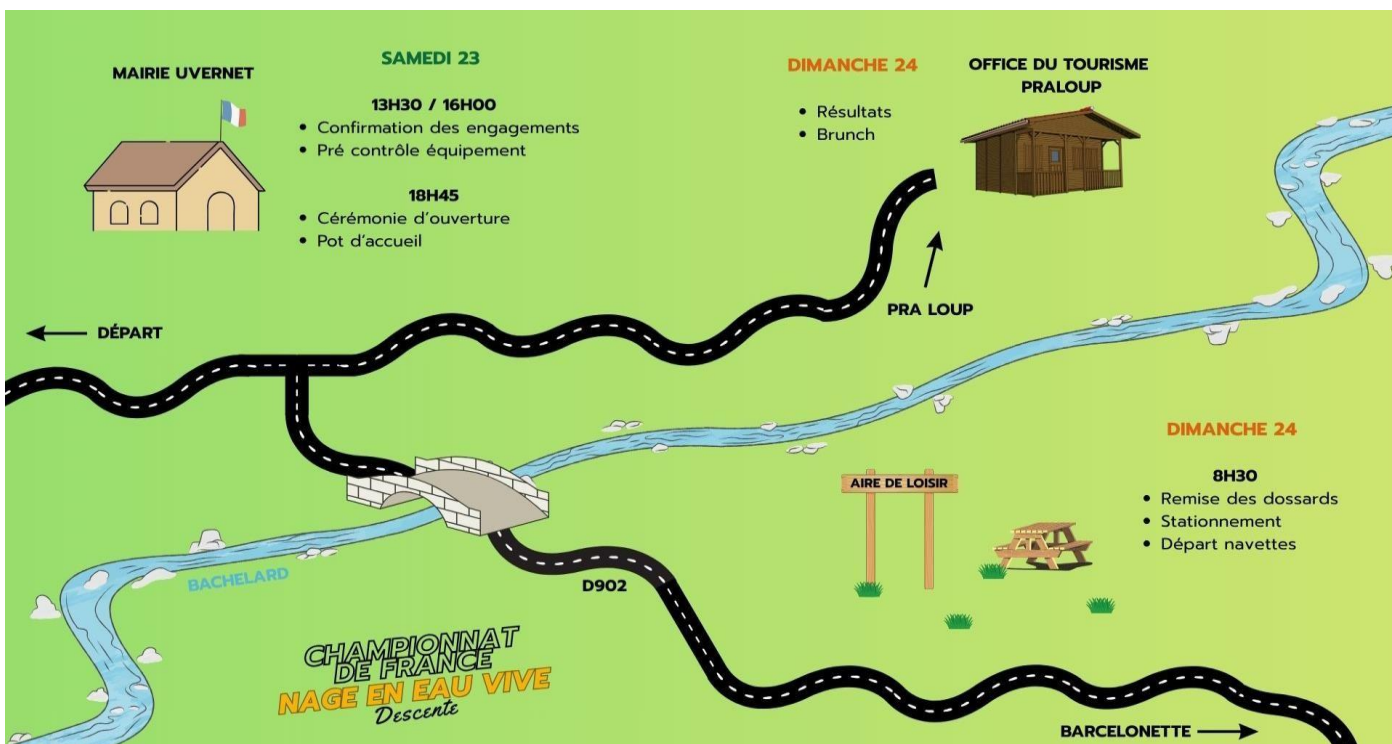
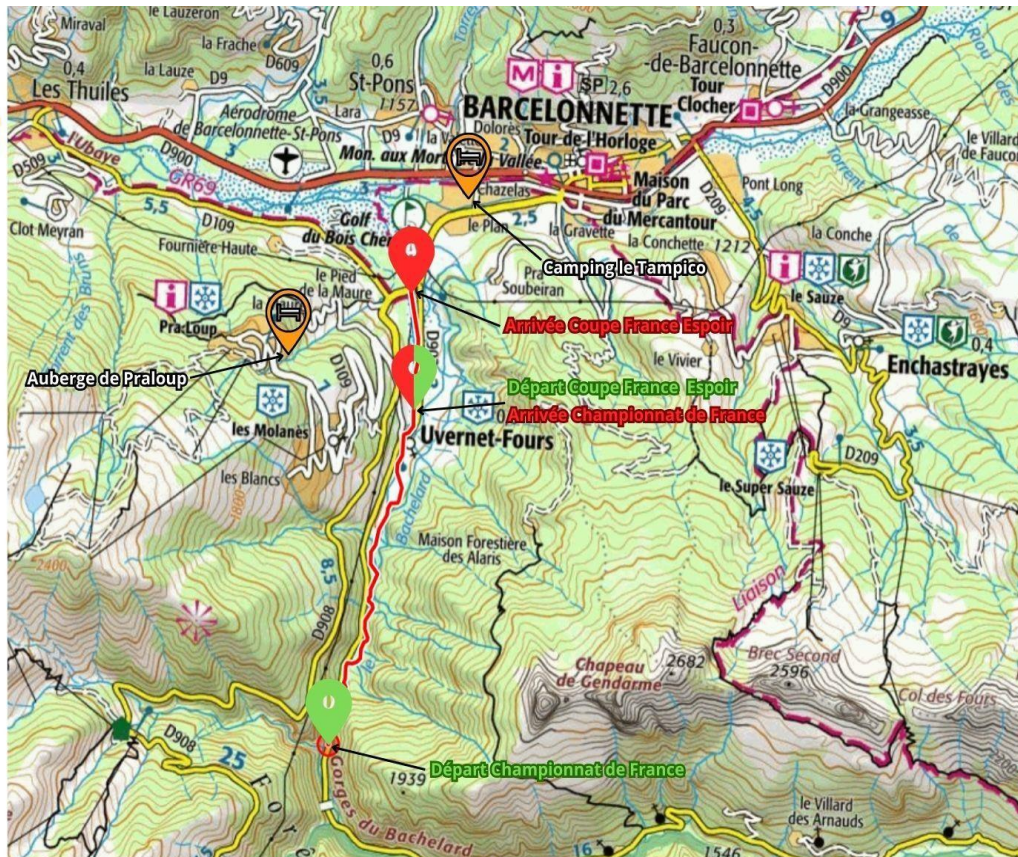
44.37517571190088, 6.626289542328078  
<https://maps.app.goo.gl/hBrPjaoqWACuis4A>

#### Camping le Tampico :

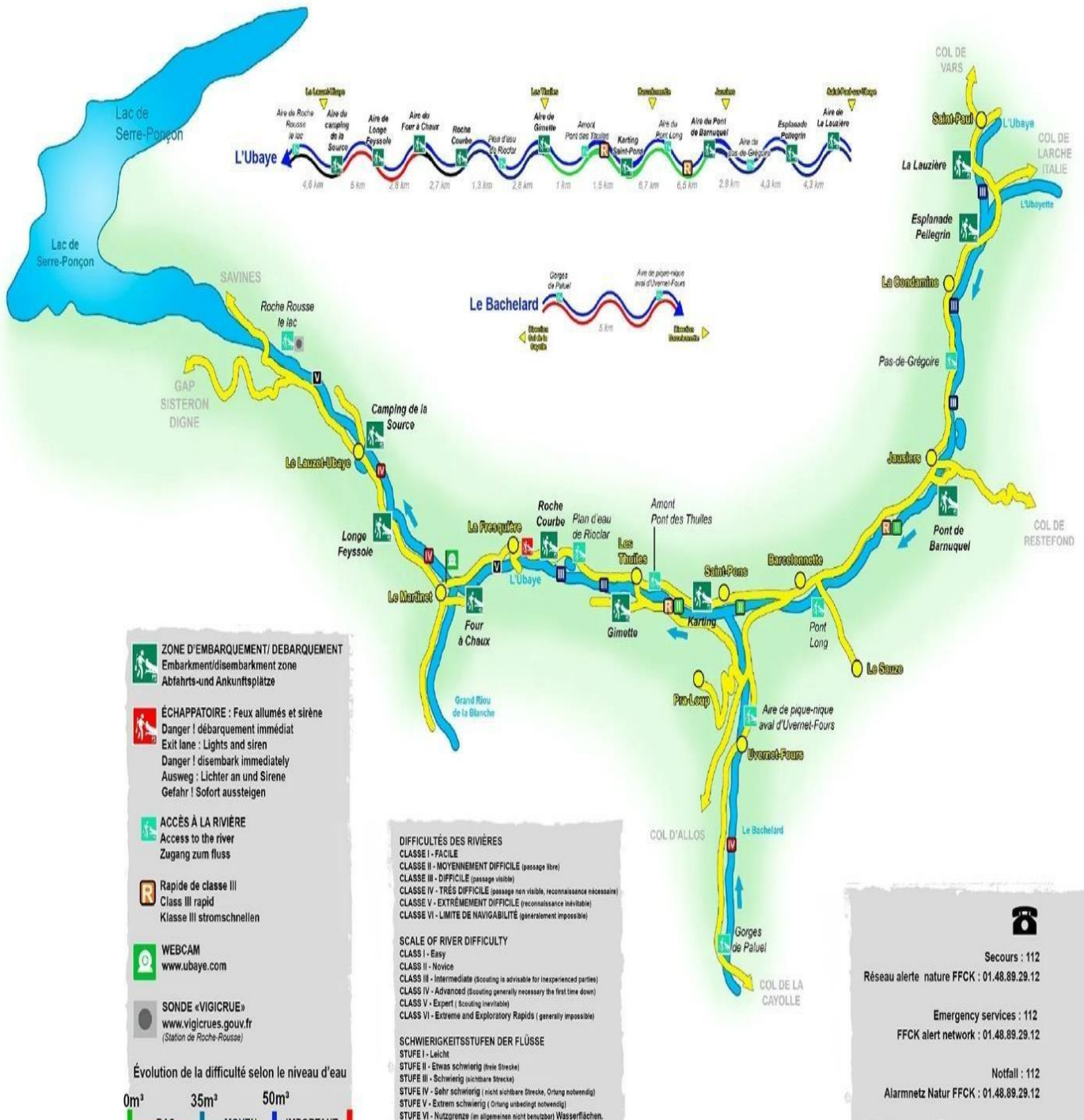
10 Chemin des Pasquiers, 04400 Barcelonnette  
 44.384688, 6.634847

#### Auberge de Pra Loup :

20 Chem. des Peniers, 04400 Uvernet-Fours  
 44.369291193462566, 6.606866684656159



# LE BACHELARD ET L'UBAYE





## NOS PARTENAIRES

